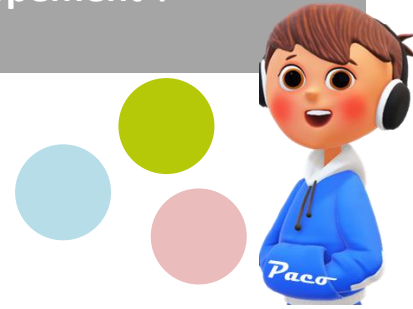


**Vous êtes médecin
votre patient a moins de
7 ans:**

**Vous suspectez un trouble du
neurodéveloppement ?**

**Les parents voient aussi un
retard, ils s'inquiètent...
Ou
Ils relativisent, ils préfèrent
attendre...**



**Les
PCO**



Les PCO proposent un parcours de bilans et d'interventions précoces pour les enfants de moins de 7 ans avec suspicion de troubles du neuro-développement.



- 1) Complétez le livret d'adressage avec la famille
- 2) Envoyez le à la PCO
- 3) Complétez ensuite le questionnaire médicale complémentaire que la PCO va vous envoyer
- 4) Le médecin de la PCO cherchera peut-être à vous joindre pour compléments
- 5) La PCO vous envoie la validation du parcours avec la liste des professionnels conventionnés (psychomotriciens, ou ergothérapeutes...)
- 6) Vous recevez à nouveau la famille pour lui présenter le parcours

Attention:

- La PCO ne fonctionne pas pour les enfants qui perçoivent déjà l'AEEH.
- La PCO peut être déclenchée dans l'attente de l'AEEH.
- La PCO n'est pas un lieu de soin. Elle propose de soutenir l'accès aux soins.

Pour pouvoir valider un parcours, la PCO a besoin de vous pour suivre ce parcours de soin. Ce parcours implique que vous puissiez expliquer ce qui se passe à la famille.

Vous devez organiser une réunion de concertation pluridisciplinaire 6 mois après le début des soins.

L'équipe de la PCO vous soutiendra pour préparer ou animer les premières RCP, pour comprendre et expliquer les différents suivis, bilans...

Vous restez l'interlocuteur principal de la famille dans le suivi.

La plateforme est constituée de structures de lignes 2 (CAMSP, CMP, CMPP, PCPE, RESEAUX...) qui ont conventionné, pour permettre le parcours le plus adapté à l'enfant. La PCO peut proposer le paiement des frais suivants dans le cadre du parcours:



120 € pour une évaluation qualitative et quantitative des compétences développementales de l'enfant par un psychologue

140 € pour un bilan par un ergothérapeute et/ou un psychomotricien

300 € pour une évaluation neuropsychologique complémentaires ciblant des secteurs spécifiques du développement cognitif et socio-communicationnel

1 500 € pour un forfait: bilan + intervention (35 séances pendant 1 an) ergothérapeute et/ou psychomotricien

En attente: forfait Bilan + interventions pour les psychologues

- Il peut être associé à un accompagnement (structure conventionnée: CMP, CAMSP, PCPE...)
- Il peut être utilisé entièrement en libéral .
- Il est prévu pour une durée d'1 an. Il est renouvelable 6 mois uniquement dans le cadre de l'attente d'une AEEH.
- Il peut donc, au maximum s'étaler sur 18 mois

Tarifs conventionnels des médecins spécialistes en France métropolitaine (à compter du 10 février 2019)

Actes et majorations	Tarif
CCE : code prestation agrégé pour les consultations très complexes enfants EPH, CGP et CTE (1)	60,00 €
CCX : code prestation agrégé pour les consultations complexes CSO, CSM et CSE (2)	46,00 €

(1) CTE - Consultation de repérage des signes de trouble du spectre de l'autisme (**compléter le livret**)

(2) CSE - Consultation de suivi et de coordination de la prise en charge d'un enfant autiste. (**Coordonner**)

Le médecin de la PCO peut recevoir les situations qui vous semblent les plus complexes. Il est votre interlocuteur en cas de questionnement.



pco@fondation-ove.fr

Mon SISRA: PCO690VE

